



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/81/2
3 juin 2018

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-unième réunion
Montréal, 18-22 juin 2018

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Introduction

1. Le présent document décrit les activités menées par le Secrétariat depuis la 80^e réunion du Comité exécutif.

Communication des décisions de la 80^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 80^e réunion¹ a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la réunion et à M. Erik Solheim, Directeur exécutif du PNUE. Il est également publié sur le site Web du Fonds multilatéral. Les décisions de la 80^e réunion relatives aux approbations de projets, aux retards dans la présentation des tranches des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) et aux rapports en souffrance sur les données des programmes de pays pour 2014, 2015 et 2016 ont été communiquées à 111 pays visés à l'article 5, et aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document résumant les décisions de la réunion a été envoyé aux participants et à l'Unité OzoneAction du PNUE, pour transmission aux réseaux régionaux. Il a également été publié sur le site Web du Fonds multilatéral.

Mesures prises depuis la 80^e réunion

3. Le Chef du Secrétariat a envoyé une lettre à chacun des gouvernements des pays donateurs² qui se sont engagés à soutenir le démarrage rapide de la mise en œuvre du processus de réduction progressive des HFC, conformément à la décision 80/42 c), dans laquelle il explique les questions de fond liées à l'Amendement de Kigali qui ont été examinées pendant la 80^e réunion.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/59

² Allemagne, Australie, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Suisse.

4. Pour donner suite à la décision 80/1 d), le Chef du Secrétariat et l'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds ont rencontré le représentant d'Israël en marge de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, en novembre 2017, et le Trésorier a rencontré les représentants du gouvernement d'Israël présents à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, en décembre 2017. À la suite de ces réunions, le Chef du Secrétariat a fourni au gouvernement d'Israël des informations expliquant les modalités d'évaluation de la contribution et de la coopération bilatérale de ce pays, ainsi que d'autres informations pertinentes sur le Fonds multilatéral.

5. Conformément à la décision 80/1 b), le Secrétariat a annexé au présent document un aperçu complet de l'état de l'ensemble des discussions menées avec les accords multilatéraux sur l'environnement et les autres organisations pertinentes.

Préparation de la 81^e réunion du Comité exécutif

6. Des dispositions logistiques ont été prises en vue de la 81^e réunion, qui se tiendra à Montréal du 18 au 22 juin 2018³. Le Secrétariat a préparé les documents de la 81^e réunion⁴, dont la liste figure dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/81/Inf.1. Il a également préparé deux documents pour la réunion du Sous-groupe sur le secteur de la production, qui devrait avoir lieu en marge de la 81^e réunion. Le Secrétariat a par ailleurs revu et mis à jour les bases de données, les documents récapitulatifs et les directives opérationnelles, y compris des guides pour les projets liés aux HFC.

7. Une page répertoriant les documents de travail en langues anglaise, arabe, espagnole et française, ainsi que les renseignements pratiques concernant la 81^e réunion, a été créée sur le site Web public du Fonds multilatéral.

Participation à des réunions et missions

Missions du Chef du Secrétariat

Bangladesh et Inde, 8-17 février 2018

8. Le Chef du Secrétariat et deux administrateurs (hors classe) de programmes se sont rendus au Bangladesh (10-11 février) et en Inde (12-16 février) pour des réunions de haut niveau avec les gouvernements de ces pays. Ces missions ont également compris de vastes consultations techniques avec les agences d'exécution et les représentants du secteur sur l'adoption de technologies sans SAO et à faible potentiel de réchauffement global (PRG), qui ont notamment abordé des questions liées au secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation.

9. Au Bangladesh, le Chef du Secrétariat et son personnel ont rencontré M. Nurul Qadir, secrétaire général adjoint du ministère de l'Environnement et des Forêts avec lequel ils ont abordé la mise en œuvre dans ce pays des projets et activités du Protocole de Montréal, ainsi que les défis à relever concernant l'élimination des HCFC et la réduction progressive des HFC. Le personnel du Secrétariat a également eu l'occasion de se rendre chez un fabricant de compresseurs et d'équipements de réfrigération à usage domestique, dans deux petites entreprises d'entretien à Dhaka, et dans un centre/atelier de formation aux pratiques d'entretien.

³ Des lettres d'invitation ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la vingt-neuvième Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, au Directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et aux organisations non gouvernementales.

⁴ L'ordre du jour provisoire a été préparé en consultation avec le président et le vice-président du Comité exécutif. L'état des contributions et des décaissements et l'état des contributions additionnelles ont été préparés conjointement avec le Trésorier du Fonds.

10. En Inde, le Chef du Secrétariat et son personnel ont rencontré M. C.K. Mishra, secrétaire du ministère de l'Environnement, des Forêts et du Changement climatique, ainsi que d'autres représentants du gouvernement pour aborder la mise en œuvre nationale des activités du Protocole de Montréal. Ils ont également participé à une table ronde rassemblant des représentants d'entreprises produisant des substances réglementées, des fabricants d'équipements de réfrigération et de climatisation, des fabricants de mousse et des formateurs aux techniques d'entretien. La délégation du Secrétariat a également eu la possibilité de se rendre dans des entreprises de fabrication d'équipements de réfrigération et de climatisation, dans des établissements exécutant des projets de conversion du HCFC-141b (agent de gonflage) au n-pentane, dans un centre de formation des techniciens d'entretien et dans un petit atelier d'entretien.

Missions des autres membres du personnel

Bahreïn, 11-15 décembre 2017

11. Un administrateur (hors classe) de programmes a représenté le Secrétariat lors de la célébration du 30^e anniversaire du Protocole de Montréal, à Bahreïn, et de l'inauguration du centre national de récupération et du système national de certification. Il a participé à l'atelier de formation sur l'application de la législation nationale visant le secteur de la réfrigération et de la climatisation, et a eu des échanges informels avec des représentants du PNUE et des pays bénéficiaires.

Paris (France), 15-19 janvier 2018

12. Le Chef adjoint du Secrétariat, l'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds, l'Administrateur principal chargé de l'évaluation et de la surveillance et trois chargés de programmes ont participé à la première réunion de réseau thématique interrégionale des administrateurs des bureaux nationaux de l'ozone. Cette mission a permis à ces administrateurs de mieux comprendre les politiques et les décisions du Comité exécutif, et d'attirer l'attention sur le document relatif au secteur de l'entretien des équipements de réfrigération en cours de préparation pour la 82^e réunion. Le Secrétariat a présenté un exposé lors de la séance plénière introductive ainsi qu'à chacune des sept réunions des réseaux régionaux organisées dans le cadre de cette manifestation interrégionale.

13. Le personnel du Secrétariat a également rencontré les représentants et les équipes régionales du Programme d'aide à la conformité pour examiner des questions liées aux 81^e et 82^e réunions, dont la préparation du document sur le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération, ainsi que les administrateurs des bureaux nationaux de l'ozone.

Bogotá (Colombie), 7-15 février 2018

14. Un administrateur (hors classe) de programmes a participé aux ateliers de sensibilisation aux résultats des projets de démonstration sur les technologies de remplacement des HCFC, organisés du 7 au 9 février 2018 par l'unité technique de l'ozone du ministère de l'Environnement de la Colombie. Il a également rencontré des représentants de grandes entreprises et des partenaires exécutant des activités d'élimination des SAO dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération, afin de collecter des informations en vue de la préparation d'un document directif sur ce secteur, devant être présenté à la 82^e réunion.

Suivi-évaluation

15. L'Administrateur principal chargé de l'évaluation et de la surveillance a organisé des missions de consultants dans les six pays suivants dans le cadre de la deuxième phase d'évaluation du secteur de l'entretien des équipements de réfrigération : Chili (5-9 mars 2018), Grenade (9-13 avril 2018), Inde (19-23 mars 2018), Kirghizistan (2-6 avril 2018), Oman (9-13 avril 2018) et Samoa (5-9 mars 2018). Il a

accompagné le consultant chargé de l'évaluation dans ses missions en Inde et au Kirghizistan. Des missions au Sénégal, en Turquie et au Zimbabwe seront organisées en juin, en septembre et en juillet 2018 respectivement.

Réunion de coordination interagences

16. Le Secrétariat a organisé une réunion de coordination interagences à Montréal, du 6 au 8 mars 2018. Des agents du Secrétariat, des représentants des agences bilatérales de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis d'Amérique et du Japon, des représentants des agences d'exécution et le Trésorier y étaient présents.

17. Cette réunion de coordination a permis au Secrétariat, au Trésorier et aux agences d'aborder plusieurs questions, notamment la planification des activités pour la période 2018 à 2020, les activités de suivi-évaluation, y compris les missions, les incidences sur la future charge de travail des institutions du Fonds, les soumissions à la 81^e réunion et les questions de politique générale à l'ordre du jour des 81^e et 82^e réunions.

Réunion de collecte d'informations concernant l'étude sur le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération devant être soumise à la 82^e réunion (décision 80/76 c))

18. Environnement et Changement climatique Canada a participé à la préparation d'une réunion entre le personnel du Secrétariat et des experts de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération (ICCCR). Cette réunion, tenue le 18 avril 2018, a permis au personnel du Secrétariat d'analyser les expériences canadiennes concernant l'élimination des HCFC et la réduction progressive des HFC dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération, y compris le cadre juridique et réglementaire relatif à la manipulation des frigorigènes ; la disponibilité de frigorigènes de substitution ; les programmes existants de formation et de certification des techniciens ; les aspects logistiques et économiques de la récupération, du recyclage, de la valorisation et de l'élimination des frigorigènes ; et les caractéristiques ainsi que le fonctionnement des entreprises chargées d'installer et d'assembler des systèmes de réfrigération et de climatisation.

19. Le Secrétariat a organisé une réunion avec les experts des agences d'exécution les 29 et 30 mai 2018, afin d'avoir des discussions approfondies sur les activités du secteur de l'entretien exécutées dans les pays visés à l'article 5. Ces discussions se sont concentrées sur : la formation et la certification des techniciens ; la formation des agents des douanes et l'assistance sur la réglementation ; la collecte et la communication de données ; la récupération, le recyclage et la réutilisation ; les outils d'entretien ; les programmes axés sur les utilisateurs finals ; et le sous-secteur de l'assemblage et de l'installation.

Dotation en personnel et recrutement

20. M. Mulu Alem Syoum a été sélectionné pour le poste de Chef du Groupe des systèmes d'information (P4) à compter du 1^{er} janvier 2018. Mme Xiaojuan Wang a été sélectionnée pour le poste de spécialiste de la gestion des programmes (P4) à compter du 1^{er} mars 2018.

21. Mme Ma Lourdes Nanette Guérin a été sélectionnée pour le poste d'assistante chargée de la gestion des programmes (G5) à compter du 17 février 2018. Comme suite à la décision 77/63 b) ii), les deux postes des services généraux ont été reclassés au niveau G6 à compter du 1^{er} juin 2018.

22. Les postes suivants ont été pourvus et les arrangements contractuels correspondants ont été conclus : quatre consultants pour le programme de travail sur le suivi-évaluation, trois consultants pour l'équipe d'examen des projets, et deux sous-traitants devant fournir une assistance aux programmes. Les arrangements contractuels relatifs aux interprètes, aux traducteurs, et aux rédacteurs du rapport de la 81^e réunion ont été conclus en coordination avec le PNUE et l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Perfectionnement et formation du personnel

23. Le personnel a suivi plusieurs cours de formation en ligne obligatoires des Nations Unies ; une formation en présentiel organisée par le Centre de gestion des aptitudes de l'ONUN, à Montréal, du 20 au 23 février 2018 ; et le programme de formation Dialogue en cascade, organisé le 28 février 2018 par le Bureau de la déontologie de l'ONU.

24. Le Secrétariat, qui a été désigné en tant que centre d'examen canadien du Programme des jeunes administrateurs, a accueilli les épreuves de 2017 le 14 décembre 2017.

Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et d'autres organisationsProtocole de Montréal*Groupe de l'évaluation technique et économique (GETE)*

25. Deux membres du GETE, Mme Maranion Bella (coprésidente) et M. Dan Verdonik, se sont rendus au Secrétariat du Fonds le 9 mars 2018 pour s'entretenir sur la réduction progressive des HFC dans le cadre des activités confiées au GETE par les décisions des Parties. Le Secrétariat leur a fourni plusieurs documents de travail, dont le rapport de la 80^e réunion⁵ qui fait le point sur l'état de préparation des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC.

Information, communication et collaboration technique avec l'Organisation des Nations Unies

26. Le Secrétariat a proposé à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et à l'UNESCO d'accéder à des services privés d'informatique en nuage par le biais de son centre de calcul, pour veiller à la continuité des opérations et à la reprise après sinistre. Le Secrétariat de la CDB a accepté cette offre. Il bénéficiera d'un service mutuel de continuité des opérations et de reprise après sinistre d'un coût minimal, qui permettra de réduire les frais de maintenance.

27. Le personnel du Secrétariat chargé des technologies de l'information et de la communication aide l'OACI à mettre en œuvre un projet de portail électronique pour ses conférences. Le Secrétariat a fourni un expert pour la phase d'avant-projet (analyse financière, conception et proposition de solutions clés en main) pour aider le principal organisme des Nations Unies à Montréal à protéger l'environnement en organisant des réunions sans papier. Plusieurs discussions ont déjà eu lieu et le projet devrait s'achever en juin 2019.

28. Le Secrétariat du Fonds a continué d'accueillir le portail électronique du Secrétariat de l'ozone grâce à son centre de calcul virtuel et a assuré la maintenance de son serveur et le suivi de son portail.#

Organisations régionales*Forum arabe pour l'environnement et le développement*

29. En réponse à une demande du Forum arabe pour l'environnement et le développement, le Secrétariat a fourni un article sur les activités menées par le Fonds multilatéral dans la région arabe, en vue de la préparation du rapport annuel de l'organisation pour 2018.

⁵ UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/59

Annexe

**AVIS ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS
MULTILATÉRAL À DES ORGANISMES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE
MONTREAL**

Avis/discussions/interactions du Secrétariat	Réunion
Fonds pour l'adaptation	
Explication de la politique du Fonds multilatéral sur les intérêts perçus. Les informations fournies par le Secrétariat sont consignées dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 ^e réunion du Comité d'éthique et des finances, disponible à https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf .	76
Forum arabe pour l'environnement et le développement	
Un article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans la région Arabe pour le rapport de 2018 du Forum arabe pour l'environnement et le développement.	81
Center for Climate and Energy Solutions (Centre de solutions climatiques et énergétiques) (anciennement Pew Center on Climate Change [Centre Pew sur les changements climatiques])	
Documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59 et PNUE/OzL.Pro/ExCom/38/54 et add.1 ; texte des décisions 37/62 et 38/63 ; lignes directrices sur le financement de la technologie se trouvant hors du domaine public (annexe XIV du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/rev.1) ; observations sur les frais de licence et redevances de transfert technologique pour différents types de projets (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO ₂ supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie (CCAC)	
Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/40). Informations sur les sondages financés par le Fonds multilatéral sur les solutions de remplacement des SAO ; perspectives éventuelles de la CCAC dans les pays à économie en transition ; enseignements tirés par le Fonds multilatéral susceptibles d'être appliqués au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75
Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration sur les HCFC approuvés jusqu'à présent et menés dans le cadre du Fonds multilatéral.	74
Centre et Réseau des technologies climatiques	
Présentation sur le renforcement des capacités dans le contexte du Fonds multilatéral en tant que matériel de référence pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Information générale sur le Fonds multilatéral et documents d'information.	75

Union européenne/Parlement européen	
Au cours de la 25 ^e RDP, le Parlement européen a demandé au Chef du Secrétariat d'organiser une discussion bilatérale sur les questions liées au Fonds multilatéral, y compris les ressources nécessaires à la reconstitution du Fonds et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages climatiques. En conséquence, le Chef du Secrétariat a remis aux deux représentants du Parlement européen une brève note expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.	71
Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement	
Des renseignements sur les réussites du Fonds multilatéral et un résumé de projets approuvés mis en œuvre par l'agence bilatérale de l'Allemagne.	77
Fonds pour l'environnement mondial	
Examen de quatre projets : achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC en appuyant des technologies à faible PRG au Bélarus, projet ID 6046 du FEM ; élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé, à faible PRG et sans SAO, projet ID 6090 du FEM ; achèvement de l'élimination des HCFC au Tadjikistan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé, à faible PRG et sans SAO, projet ID 6030 du FEM ; achèvement de l'élimination des HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé, à faible PRG et sans SAO, projet ID 6003 du FEM.	80
Examen du projet sur l'adoption de solutions de remplacement des SAO dans l'agriculture et le secteur post-récolte au Kazakhstan (projet 9184 du FEM)	76
Observations concernant une proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financement du FEM) ; Idées sur l'utilisation des fonds en vertu du FEM-6 pour l'élimination des SAO dans les pays à économie de transition non visés par l'article 5. Informations sur les discussions menées lors de récentes réunions du Protocole de Montréal au sujet de propositions de modification du Protocole.	75
Examen d'un projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO dans l'agriculture et le secteur post-récolte au Kazakhstan) à partir des politiques et lignes directrices du Fonds multilatéral.	72
Le Secrétariat du Fonds a été invité à participer à la 45 ^e réunion du Conseil du FEM qui se tiendra du 5 au 7 novembre 2013. Dans une autre lettre d'invitation adressée au nouveau Chef du Secrétariat, la Directrice générale et le Président du FEM ont souhaité renouveler leur coopération antérieure, pour aider les parties à atteindre leurs obligations aux termes du Protocole de Montréal, et renouer leurs liens historiques. En réponse, le Chef du Secrétariat a informé la Directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne serait pas en mesure d'assister à la réunion du Conseil à cause des préparatifs de la 71 ^e réunion ; toutefois, il lui a indiqué qu'il se réjouissait de la rencontrer, avec l'intention de renforcer les relations avec le Secrétariat du FEM.	71
Le Secrétariat a participé à la réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin d'échanger autour du projet de stratégie portant sur les produits chimiques et les déchets pour orienter la sixième opération de reconstitution des ressources du FEM (FEM-6). Le projet de stratégie couvre les activités relatives au Protocole de Montréal gérées par le FEM.	69
Depuis la 67 ^e réunion, des échanges ont eu lieu avec la Directrice générale du FEM sur des questions liées à la coopération entre les deux mécanismes de financement. La possibilité de préparer une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM est envisagée et celle-ci porterait sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68
Gouvernement français	
Renseignements sur les modalités de contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77

Fonds vert pour le climat	
Documents de travail liés aux modalités de déclaration des coûts administratifs des agences d'exécution, y compris les documents suivants : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52 et, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48, et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43	81
Conférence téléphonique visant à fournir des informations sur les pratiques du Fonds multilatéral relatives aux prêts à des conditions de faveur et aux surcoûts.	80
Lien fourni vers des documents relatifs au Groupe de l'évaluation technique et économique, au Groupe d'évaluation scientifique, et au Groupe de l'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat de l'ozone, et présentation au Chargé de la communication du Secrétariat de l'ozone ; Fourniture des documents suivants, entre autres : le manuel du Comité exécutif ; la politique, les procédures, les lignes directrices et les critères du Fonds multilatéral ; la présentation intitulée « The Multilateral Fund: Governance, Business Model, Accomplishments, Challenges » ; des exemples de documents de pré-session pour la planification organisationnelle, de propositions de projets ; des rapports de suivi et d'évaluation de programmes de travail et d'achèvement des travaux ; des modèles de plans d'affaires ; des lignes directrices sur les rapports d'étape ; des rapports sur les deux évaluations sur le renforcement institutionnel ; et le programme de travail de suivi et d'évaluation.	77
Expérience du Secrétariat du Fonds concernant la mise en place de mécanismes juridiques avec les entités d'exécution et d'un système d'établissement de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.	76
Informations sur les indicateurs de rendement mis au point par le Fonds multilatéral ; Informations sur les discussions menées lors de récentes réunions du Protocole de Montréal au sujet de propositions de modification du Protocole ; Informations sur le cadre de suivi et de comptabilisation du Fonds multilatéral, y compris le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation) ; Présentation sur le renforcement des capacités dans le contexte du Fonds multilatéral.	75
Présentation sur le Fonds multilatéral et échantillon de documents clés, y compris sur les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, les plans d'activités généraux et les rapports périodiques, échantillon de propositions de projets et de documents d'orientation. Autres détails et discussions sur le Fonds multilatéral.	74
Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d'examen de projets, l'élaboration des politiques, le déroulement des réunions, et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	72
Le Secrétariat intérimaire du Fonds vert pour le climat a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 pour l'inviter à participer à la 5 ^e réunion du Conseil du Fonds vert pour le climat, à titre d'observateur, bien que la lettre mentionnait que le statut d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvé. Le Secrétariat du Fonds n'a pu assister à la réunion du Conseil qui s'est tenue du 8 au 10 octobre, en raison des préparatifs pour la 71 ^e réunion. Une autre lettre, datée du 21 octobre 2013, a informé le Secrétariat que la prochaine réunion du Conseil se tiendrait en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que le statut d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvé par un amendement à la décision B.04/15. Elle lui demandait également de nommer une personne-ressource.	71
École de management de Grenoble	
Informations sur les politiques et les procédures du Fonds multilatéral et sur le processus d'approbation des projets pour une étude sur les courbes d'apprentissage des technologies.	80
Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)	
Informations sur les pratiques concernant le soutien financier apporté aux participants et délégués pour assister aux réunions.	75

Corps commun d'inspection des Nations Unies	
Résumé actualisé des renseignements sur l'aide technique et le financement offerts aux Petits États insulaires en développement (PÉID) par le Fonds multilatéral, préalablement fourni en février 2015. Des précisions supplémentaires ont été données le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77
Observations sur la version préliminaire du document « Étude des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques dans le système des Nations Unies ». Informations spécialisées, y compris un résumé de l'aide technique et du financement offerts aux petits États insulaires en développement (PÉID) par le Fonds multilatéral, et des renseignements détaillés sur des projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.	74
Le Secrétariat a rempli le questionnaire sur l'examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	73
Observations et corrections factuelles sur les informations concernant le Fonds multilatéral dans le rapport « Examen après Rio+20 des questions de gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies ».	72
En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulé « Examen après Rio+20 des questions de gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies », le Secrétariat a fourni au CCI des informations concernant la structure du Fonds multilatéral, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les dépenses d'appui, les niveaux du personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006-2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres AME, les évaluations scientifiques, le plaidoyer et la sensibilisation, l'administration, la répartition des sexes et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.	70
Fonds de l'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEF)	
Échange informel et continu des expériences du Fonds multilatéral.	80
Le directeur et un autre représentant du Fonds de l'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEF), qui coordonneront le travail de 19 fondations philanthropiques sur des questions relatives à l'efficacité énergétique et au refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, se sont rendus au Secrétariat le 26 janvier 2017 afin d'en savoir plus sur le Fonds multilatéral. D'ici la fin de 2017, le K-CEF vise à allouer environ 53 millions \$US provenant de fondations philanthropiques à des activités d'aide ciblée, par le biais de programmes de pays dans un petit nombre de pays, et à des programmes d'aide plus généraux visant l'amélioration de l'efficacité énergétique dans plus de 100 pays. Des documents ont été fournis, entre autres : le manuel du Comité exécutif ; une présentation qui résume le fonctionnement du Fonds multilatéral ; des lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et des rapports financiers ; un guide pour la préparation de propositions de projets ; des modèles pour les rapports d'achèvement ; et le document PNUE/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'évaluation du renforcement institutionnel et le document sur la décision 74/51 associée.	78
Lawrence Berkeley National Laboratory	
Le Secrétariat a formulé des observations sur le projet de rapport sur les occasions offertes et les risques soulevés par le renforcement de l'efficacité et la transition des frigorigènes dans la climatisation individuelle.	80
Natural Resources Defense Council	
Indicateur d'impact climatique (MCII) du Fonds multilatéral, y compris l'outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et des explications sur l'outil (fichier Word).	81

Convention de Minamata sur le mercure	
En juillet 2013, le Secrétariat a reçu du gouvernement du Japon une invitation à la Conférence des plénipotentiaires relative à l'adoption et à la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, tenue du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto (Japon). Il n'a toutefois pu y assister.	71
Groupe de l'évaluation technique et économique (GETE)	
Documents de présession du Comité exécutif concernant les questions de politique générale sur la réduction progressive des HFC (UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/70/Rev.1, UNEP/OzL.Pro/ExCom/78/4 à 78/9, UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/45-79/48, et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/54 à 80/56 et rectificatifs, et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/59) et informations sur l'état de préparation des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC contenues dans le rapport de la 80 ^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/59).	81
Commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies	
Informations de base sur le Fonds multilatéral et autres renseignements, y compris les états financiers provisoires du PNUE sur le Fonds multilatéral ; rapport sur les contributions et décaissements ; rapport périodique ; programme de travail sur le suivi et l'évaluation 2015 ; et lien vers le manuel des politiques et des procédures.	75
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	
Observations sur le projet de résumé technique sur les avantages des actions, des initiatives et des options d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone.	74
Le Secrétariat a reçu début octobre 2013 une invitation à la 19 ^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9 ^e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, devant se tenir à Varsovie (Pologne), du 11 au 22 novembre 2013. Le Chef du Secrétariat a informé le Secrétariat de la CCNUCC qu'il n'était pas en mesure d'y assister en raison de la préparation de la 71 ^e réunion. En prenant note que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à la 25 ^e Réunion des Parties, il a suggéré la tenue d'une réunion informelle afin d'exploiter d'éventuelles possibilités de collaboration entre les deux secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le Coordonnateur du programme d'atténuation, des données et de l'analyse qui participera à la Réunion des Parties, organisera une réunion bilatérale. Les représentants des deux secrétariats se sont rencontrés et ont examiné de manière informelle les modalités de collaboration pouvant être mises en place entre les deux secrétariats, le cas échéant.	71
Division du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce	
Mise à jour de la matrice sur les AME pour le Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC (https://www.wto.org/french/tratop_f/envir_f/envir_matrix_f.htm)	75